# Lingua francese II

## Prof. Michela Murano

***OBIETTIVO DEL CORSO E RISULTATI DI APPRENDIMENTO ATTESI***

Le Cours se propose de former l’étudiant aux compétences de communication écrite et orale de niveau B1/B2 du Cadre Commun Européen de Référence aussi bien que de fournir les compétences linguistiques et culturelles adéquates pour la gestion des stratégies de communication en langue française dans le contexte international des professions.

A la fin du Cours, l’étudiant/e pourra comprendre des conférences/discours assez longs, la plupart des émissions de télévision sur l’actualité et les informations, suivre une argumentation complexe; il/elle pourra lire des articles d’essai et des rapports sur des questions contemporaines, prendre part à une conversation et communiquer avec un degré de spontanéité et d’aisance qui rende possible une interaction normale avec un locuteur natif, s’exprimer oralement en continu et de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets relatifs à ses centres d’intérêt. L’étudiant/e pourra développer un point de vue sur un sujet d’actualité et expliquer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités. Il/elle pourra écrire un résumé en transmettant une information ou en exposant des raisons pour ou contre une opinion donnée.

Plus précisément, l’étudiant/e aura formé les capacités suivantes:

1. *Capacités d’application des connaissances acquises*

L’apprentissage par investigation permettra à l’étudiant/e d’obtenir une implication soutenue et de former les capacités de gestion des acquis. Les apprentissages par projet, par problème et par la conception lui permettront de : 1. bien maîtriser la compréhension écrite et orale du texte spécialisé ; 2. élaborer l’expression orale adéquate appliquée à plusieurs types de textes et de situations communicatives interculturelles, relatives aux domaines du français langue de la diplomatie internationale et des relations publiques professionnelles.

2. *Capacités d’analyse critique et des compétences communicatives*

Grâce à l’analyse de textes argumentatifs variés par typologie, l’étudiant/e sera en mesure de maîtriser les techniques rhétoriques de production et de réélaboration de ces catégories textuelles de manière à pouvoir interpréter les informations et à évaluer leur degré de fidélité/infidélité par rapport aux faits et aux événements considérés, leur degré de vérité ou de manipulation. La capacité de développement des ressources argumentatives et de négociation dans des situations de communication interculturelle sera ainsi stimulée et approfondie.

Les capacités cognitives et d’apprentissage seront entraînées grâce aux activités libres et/ou guidées de présentations écrites et orales, discussions, prises de notes et rapports brefs écrits et/ou oraux. A la fin du parcours de formation, l’étudiant/e sera en mesure d’appliquer un esprit d’analyse critique sur les faits et les documents concernant la communication spécialisée et professionnelle qui le/la concernent, aussi bien que de maitriser les ressources de compréhension et d’expression écrites et/ou orales pertinentes face aux sujets principaux relatifs au français langue de la diplomatie internationale et des relations publiques professionnelles.

***PROGRAMMA DEL CORSO***

Le français langue de la diplomatie internationale. Le français des relations publiques professionnelles.

Les textes argumentatifs: typologie; techniques rhétoriques de production et de réélaboration des textes argumentatifs. Développement des ressources argumentatives et de négociation dans des situations de communication interculturelle.

Activités de compréhension écrite et orale de conférences/discours assez longs, d’émissions de télévision sur l’actualité et les informations ; activités de rédaction de textes courts (compte-rendu, résumé, communication formelle écrite, rédaction d’un CV); activités de production orale active, d’interaction et de médiation. Techniques de la communication professionnelle: la synthèse, la paraphrase et la reformulation du texte; la préparation d'un discours de persuasion; prendre la parole en public. Préparation à l’exposé oral.

Étude du lexique disciplinaire des différents domaines thématiques considérés.

***BIBLIOGRAFIA[[1]](#footnote-1)***

1. Textes obligatoires:

M.T. Zanola (dir.), *Apprendre à argumenter: méthodes et modèles. Textes de lecture,* EDUCatt, Milan, 2016.

R. Simonet-J. Simonet, *Savoir argumenter,* Éditions d’Organisation, Paris, 2004 (chap. 3 <http://www.editions-organisation.com/Chapitres/9782708130906/chap3\_Simonet.pdf>).

- Pour le renforcement des compétences de communication:

M. Soignet, Le français des relations européennes et internationales B1 / B2 Objectif Diplomatie 2, Hachette Français Langue Etrangère, Paris, 2011 [*Acquista da VP*](https://librerie.unicatt.it/scheda-libro/riehl-soignet-amiot/objectif-diplomatie-2cd-9782011555571-685759.html)

2. *Un texte écrit/audio/vidéo* de type argumentatifau choix, à analyser dans son organisation argumentative et communicative (une liste de textes écrits/audio/vidéo sera aussi illustrée pendant le Cours).

Le Professeur fournira d’éventuelles ultérieures références bibliographiques pendant le Cours.

***DIDATTICA DEL CORSO***

Cours magistral pour le développement des ressources argumentatives et de négociation dans des situations de communication interculturelle; activités de production écrite et orale à distance (plateforme Blackboard); travail en autonomie auprès du “Centro per l’Autoapprendimento”, Servizio Linguistico d’Ateneo.

***METODO E CRITERI DI VALUTAZIONE***

Examen de compréhension/production écrite et entretien oral final.

L’épreuve écrite consiste en un exercice de traduction du français à la L1 de l’étudiant/e, suivi du résumé du texte donné. Le/a candidat/e dispose d’une heure et demie pour la traduction et le résumé d’un texte de 5000 à 6000 caractères. Seuls les dictionnaires monolingues sont utilisés.

*Critères d’évaluation de l’épreuve écrite*. L’évaluation de la traduction prendra en compte les aspects suivants: linguistique (compréhension du français et correction de la L1); textuel (adéquation au genre et au contexte); stylistique (adéquation au style de l’auteur et au registre de langue); terminologique (connaissance et emploi pertinent des termes de spécialité); référentiel (prise en compte du destinataire final - le lecteur/usager L1 - et des éléments extra-linguistiques) (25% de la valeur de l’évaluation finale).

Quant au résumé, on vérifiera que le candidat peut écrire un texte clair et précis en faisant la synthèse et l’évaluation d’informations et d’arguments, et ce pour parvenir à une conclusion nette et appropriée (25% de la valeur de l’évaluation finale).

L’examen oral final est organisé en deux parties: la présentation d’un exposé oral et la discussion autour des textes écrits/oraux/vidéo de type argumentatif indiqués dans la bibliographie.

*Critères d’évaluation de l’épreuve orale*. Présentation de l’exposé (un sujet au choix de l’étudiant, à partir des textes analysés pendant le cours): explication du choix du texte argumentatif objet de l’analyse; annonce du plan (15% de la valeur de l’évaluation finale); étude analytique de l’organisation argumentative du texte (distribution des arguments et évaluation de leur nature; construction rhétorique; choix syntaxiques et lexicaux; indices et renvois culturels) (15% de la valeur de l’évaluation finale).

Discussion autour des textes écrits/oraux/vidéo de type argumentatif: entretien dialogal, questionnement sur la construction argumentative et les types d’arguments relevés (20% de la valeur de l’évaluation finale).

Les pourcentages se rapportent à l’évaluation de la présentation des contenus et des facteurs impliqués dans la performance orale: pertinence des réponses aux questions posées; mise en relation des textes, élargissement de la réflexion; capacité à se référer aux textes et aux documents objet de la discussion; bilan de l’analyse argumentative du texte; qualité de l’argumentation et maîtrise avancée de la langue française; aptitude au dialogue (réactivité, audibilité du discours, gestuelle); gestion du temps; connaissances personnelles et savoirs culturels sur les textes/l’œuvre; connaissances sur le contexte culturel.

***AVVERTENZE E PREREQUISITI***

L’examen de *Lingua Francese 1* (cours Se.L.d’A.) ou équivalent (un examen universitaire équivalent ou la possession de la certification officielle de niveau B1 du Cadre Commun Européen de Référence pour les langues) est propédeutique au cours de *Lingua Francese II*.

Le programme est conçu pour les étudiants qui ont le cours annuel. Pour les étudiants qui ont le cours d’un seul sémestre une adaptation du programme pour la partie orale est apportée selon les indications données dans la bibliographie.

*Lieu et horaire de permanence*: Le jour et l’heure de la permanence seront indiqués par le professeur dans sa Page Personnelle en ligne et dans le Cours Blackboard.

Dans le cas où la situation sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 ne permet pas un enseignement face à face, l'enseignement sera garanti à distance. Les modalités seront communiquées à temps aux étudiants, et par conséquence l`organisation des épreuves d'examen pourra être modifiée.

1. I testi indicati nella bibliografia sono acquistabili presso le librerie di Ateneo; è possibile acquistarli anche presso altri rivenditori. [↑](#footnote-ref-1)